

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SASU LIMOUSIN TRAVAUX PUBLICS

*3 rue du Parc Maison Rouge
87270 BONNAC LA COTE*

Certifié pour copie conforme par le Président

David LAVAUD



Arvid LEPETIT

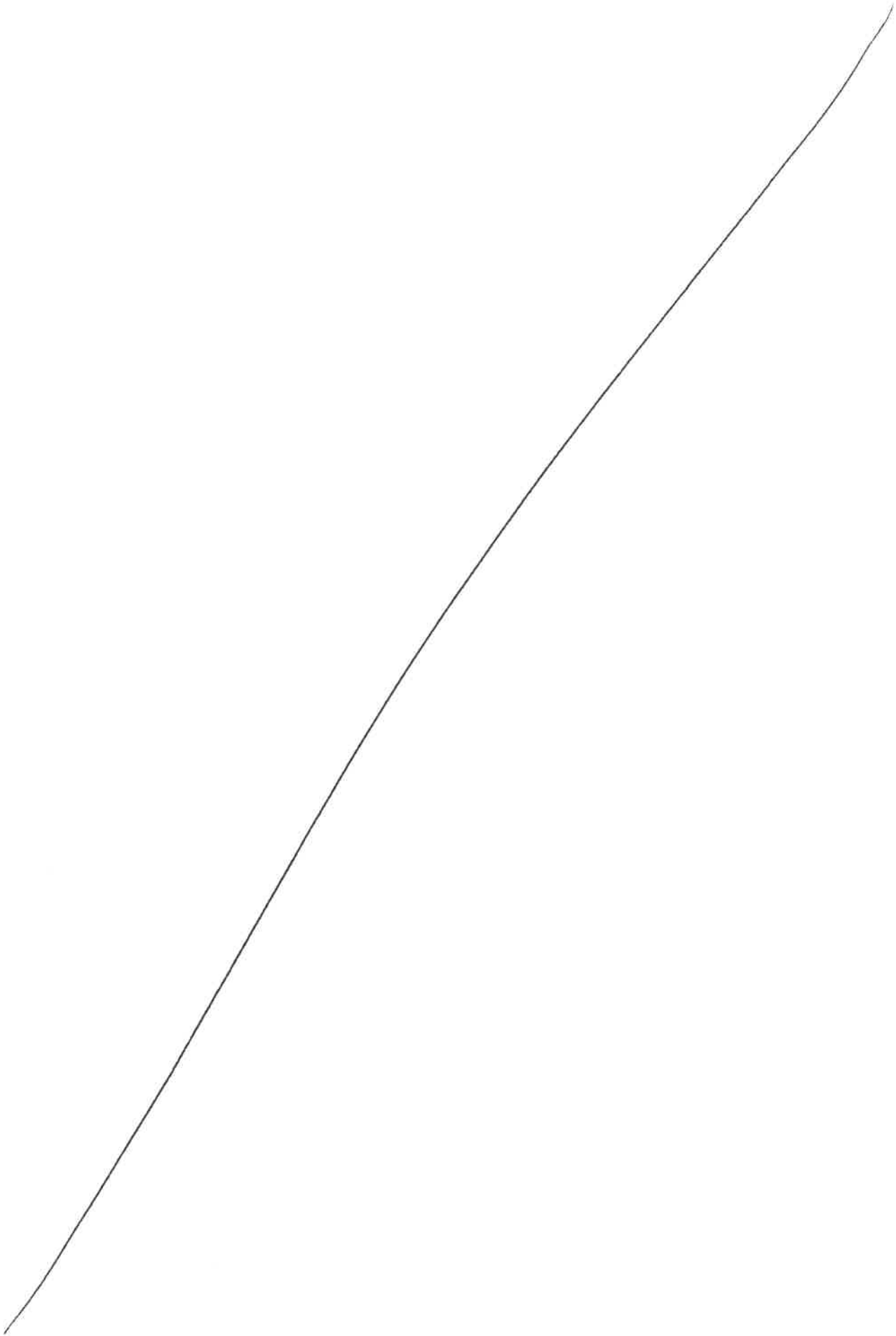
Expert-Comptable inscrit au tableau de l'ordre de LIMOGES

155, rue François Perrin

87000 LIMOGES

Tel. 05.55.71.19.44

DL



 SOMMAIRE**RAPPORT DE L'EXPERT COMPTABLE**

<i>RAPPORT DE L'EXPERT COMPTABLE</i>	5
--------------------------------------	---

ETATS FINANCIERS

<i>BILAN</i>	8
--------------	---

<i>COMPTE DE RESULTAT</i>	10
---------------------------	----

ANNEXE

<i>SYNTHESE DE L'ANNEXE</i>	12
-----------------------------	----

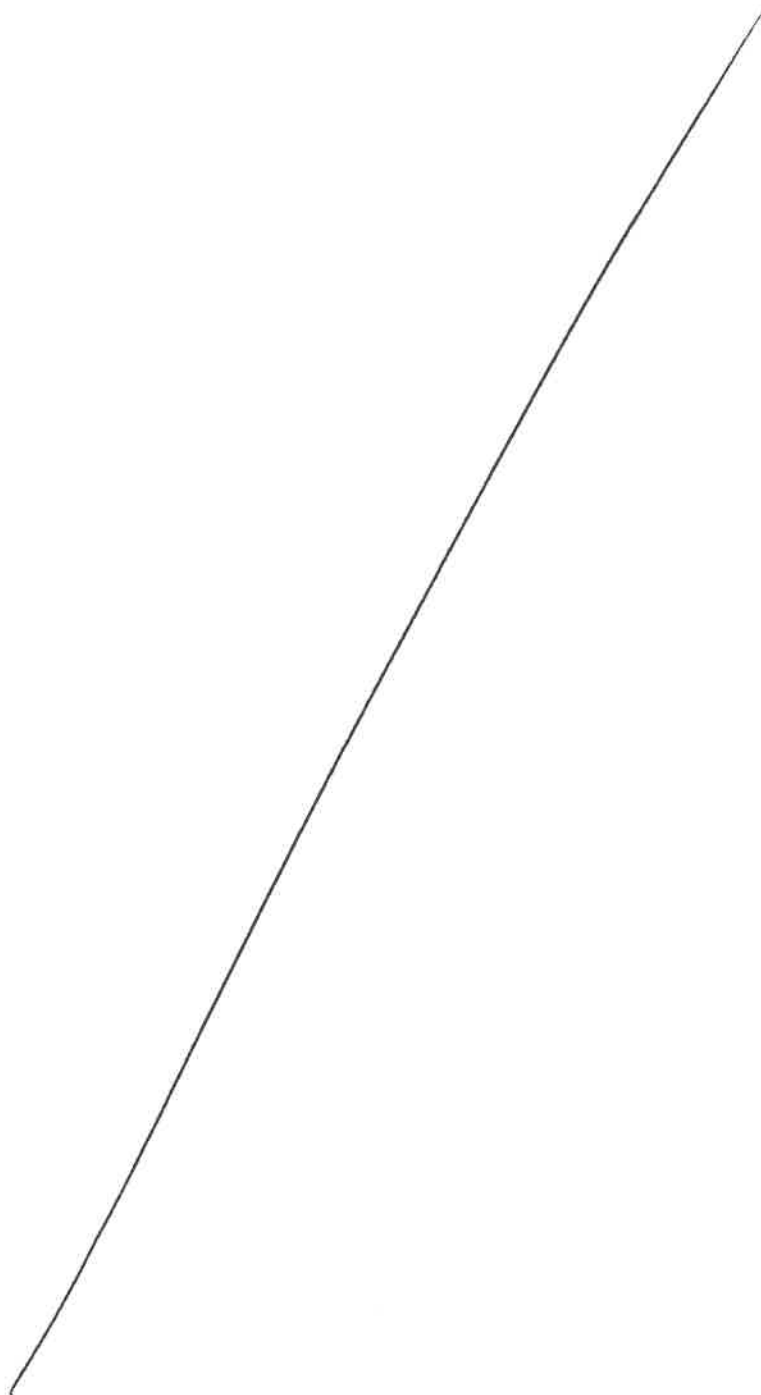
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	13
--------------------------------------	----

<i>FAITS CARACTERISTIQUES</i>	16
-------------------------------	----

<i>NOTES SUR LE BILAN</i>	17
---------------------------	----

<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	21
--	----

<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	22
----------------------------	----

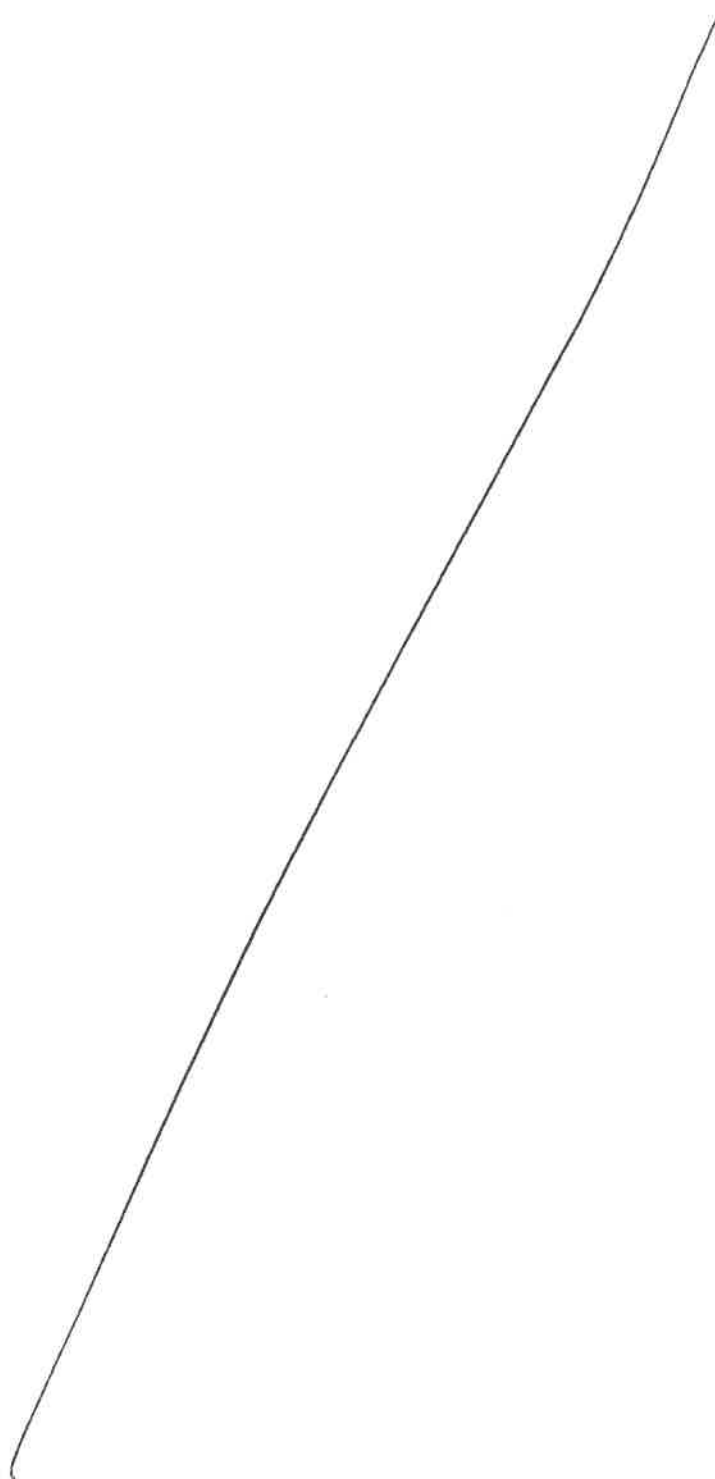


COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

RAPPORT DE L'EXPERT COMPTABLE



RAPPORT DE L'EXPERT COMPTABLE

J'ai établi les comptes annuels de la société LIMOUSIN TRAVAUX PUBLICS pour l'exercice couvrant la période du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024. Cette mission a été réalisée sur la base des pièces, documents et informations portés à ma connaissance par la société et en conformité à la norme professionnelle définie par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables applicable à la mission de présentation de comptes annuels qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

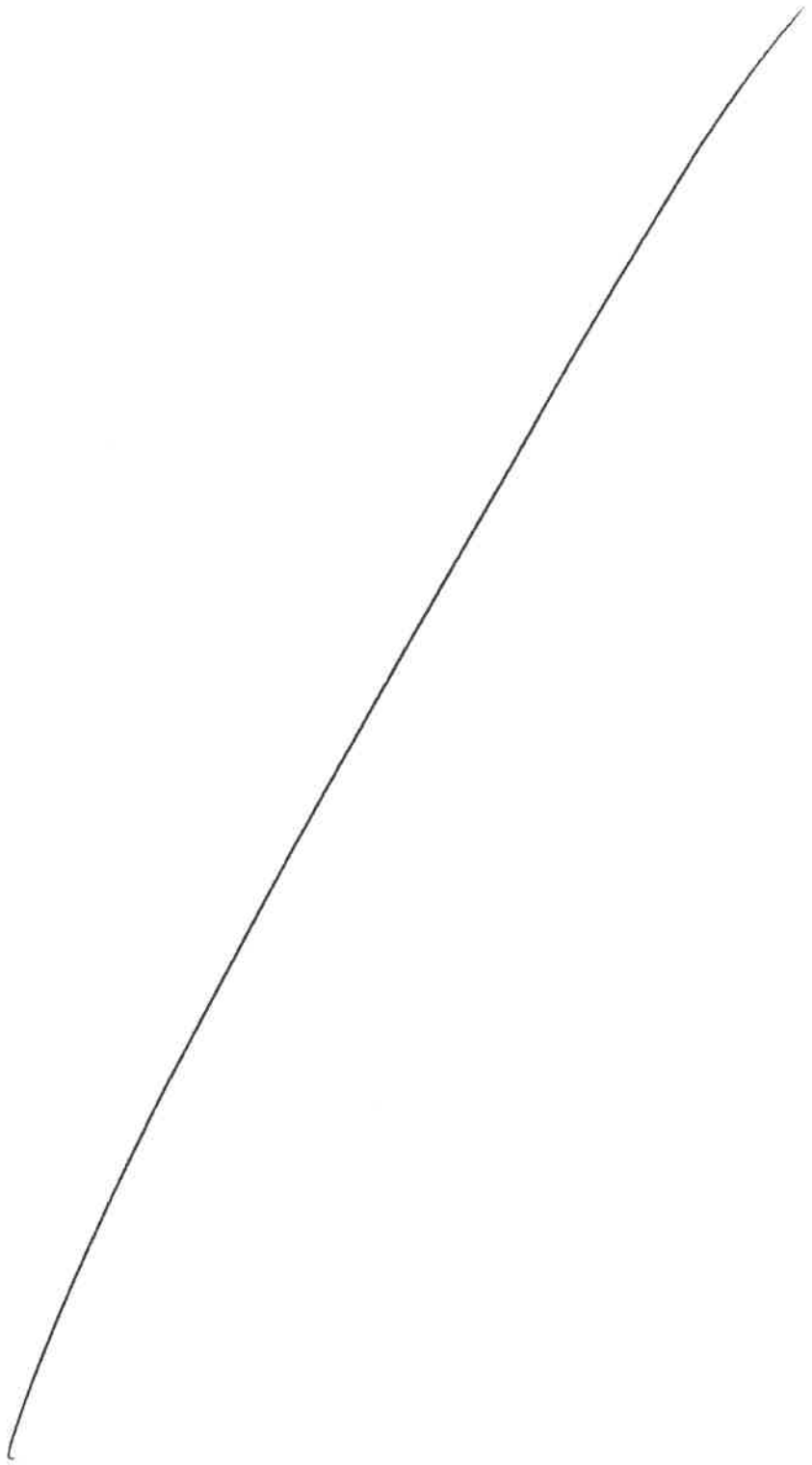
Conformément à la mission qui m'a été confiée, le montant des stocks communiqué par la société n'a pas été soumis à vérification.

Sur la base de mes travaux et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'il sont joints au présent rapport et qui se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	9 820 103,50
Chiffre d'affaires	17 379 701,41
Résultat net comptable (Bénéfice)	394 083,84

Fait à LIMOGES, le 30/04/2025

Arvid LEPETIT
Expert Comptable



COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ETATS FINANCIERS

BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	7 718	7 718		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	116 000	17 754	98 246	109 846
Installations techniques, matériel et outillage	5 115 964	2 408 382	2 707 582	2 831 763
Autres immobilisations corporelles	599 957	349 488	250 469	169 429
Immob. en cours / Avances & acomptes				12 000
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	661 341		661 341	959 728
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	6 500 980	2 783 343	3 717 637	4 082 766
<i>Stocks</i>				
Matières premières et autres approv.	174 360		174 360	247 658
En cours de production de biens				234 426
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	5 266 799	322 605	4 944 194	4 628 947
Fournisseurs débiteurs	24 000		24 000	
Personnel	8 106		8 106	8 906
Etat, Impôts sur les bénéfices	183 298		183 298	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	222 066		222 066	190 358
Autres créances	16 912		16 912	
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	529 531		529 531	2 166 538
Charges constatées d'avance				30 172
ACTIF CIRCULANT	6 425 072	322 605	6 102 466	7 507 005
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	12 926 051	3 105 948	9 820 104	11 589 771

BILAN

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 981 077	2 909 807
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	394 084	1 057 270
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 386 161	3 978 077
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	341 012	344 515
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	341 012	344 515
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	3 371 697	3 606 330
Découverts et concours bancaires	647	2 190
Emprunts et dettes financières diverses		4 912
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		17 634
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 538 703	2 824 411
Dettes fiscales et sociales	1 180 084	811 702
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 800	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	7 092 931	7 267 179
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	9 820 104	11 589 771

COMPTES ANNUELS

2024

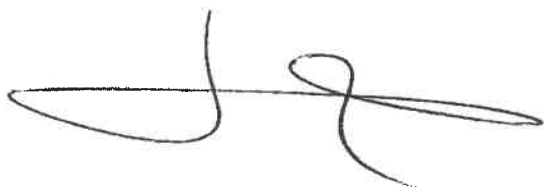
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SASU LIMOUSIN TRAVAUX PUBLICS

3 rue du Parc Maison Rouge
87270 BONNAC LA COTE

Certifié pour copie conforme par le Président

David LAVAUD



Arvid LEPETIT

Expert-Comptable inscrit au tableau de l'ordre de LIMOGES

155, rue François Perrin

87000 LIMOGES

Tel. 05.55.71.19.44

DL

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE

SYNTHESE DE L'ANNEXE

	Applicable	Non applicable	Non significatif
REGLES ET METHODES COMPTABLES	x		
FAITS CARACTERISTIQUES	x		
NOTES SUR LE BILAN ACTIF			
Bilan actif			
<i>Frais d'établissement</i>		x	
<i>Frais de recherche et de développement</i>		x	
<i>Fonds commercial</i>		x	
<i>Actif immobilisé</i>	x		
<i>Etat des créances</i>	x		
<i>Produits à recevoir</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Bilan passif			
<i>Composition du capital social</i>	x		
<i>Provisions réglementées</i>		x	
<i>Provisions pour risques et charges</i>	x		
<i>Etat des dettes</i>	x		
<i>Charges à payer</i>	x		
<i>Produits constatés d'avance</i>		x	
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT			
<i>Ventilation du chiffre d'affaires net</i>	x		
<i>Eléments exceptionnels</i>	x		
<i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices</i>			x
<i>Impact des évaluations fiscales dérogatoires</i>		x	
<i>Accroissements et allègements de la dette future d'impôt</i>		x	
AUTRES INFORMATIONS			
<i>Effectif</i>	x		
<i>Identité de la société mère consolidante</i>		x	
<i>Engagements financiers donnés</i>		x	
<i>Engagements financiers reçus</i>		x	
<i>Dettes garanties par des sûretés réelles</i>		x	
<i>Crédit-bail</i>		x	
<i>Liste des filiales</i>		x	
<i>Tableau des cinq derniers exercices</i>		x	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société LIMOUSIN TRAVAUX PUBLICS établis pour l'exercice de 12 mois pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 et arrêtés par le président de la société.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Seules les informations significatives relatives aux méthodes d'évaluations sont exprimées ci-après.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Amortissements des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la

REGLES ET METHODES COMPTABLES

durée de vie prévue.

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci apparaît significative et mesurable.

Si un ou plusieurs éléments constitutifs d'un actif ont chacun des utilisations différentes, ou procurent des avantages économiques futurs selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu. A défaut, l'ensemble des éléments demeure un bien non décomposable et l'amortissement est effectué selon un plan unique.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Dépréciation des éléments d'actif immobilisés

L'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur est appréciée à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à la disposition de l'entreprise. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué et la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient de manière significative inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par la comptabilisation d'une dépréciation.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute des titres de participation est constituée du coût d'achat majoré des frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes). Pour les autres titres, elle est constituée du coût d'achat hors frais accessoires, les frais liés à l'acquisition étant comptabilisés en charges d'exploitation.

Lorsque la valeur d'inventaire de ces éléments d'actif est inférieure à leur valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les stocks de matériaux sont valorisés au prix de revient. Les travaux effectués et non encore facturés sont comptabilisés en encours pour leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks ou des en-cours égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction

REGLES ET METHODES COMPTABLES

faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

 FAITS CARACTERISTIQUES

La situation de la société pour l'exercice écoulé, son évolution prévisible et toutes les informations concernant son activité figurent dans le rapport de gestion.

NOTES SUR LE BILAN

BILAN ACTIF

Actif immobilisé

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	7 718			7 718
Immobilisations corporelles	4 936 870	1 047 226	152 174	5 831 921
Immobilisations financières	959 728		298 387	661 341
Total	5 904 315	1 047 226	450 561	6 500 980
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	7 718			7 718
Immobilisations corporelles	1 813 832	1 063 207	101 414	2 775 625
Total	1 821 550	1 063 207	101 414	2 783 343
ACTIF NET				3 717 637

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	555 591		555 591
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 266 799	5 266 799	
Autres	454 382	454 382	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	6 276 771	5 721 181	555 591
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

NOTES SUR LE BILAN

BILAN PASSIF

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	100,00

Provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales				
sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	344 515	341 012	344 515	341 012
Total	344 515	341 012	344 515	341 012
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :				
Exploitation		341 012	344 515	
Financières				
Exceptionnelles				

NOTES SUR LE BILAN

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
— à 1 an au maximum à l'origine	647	647		
— à plus de 1 an à l'origine	3 371 697	1 136 324	2 227 181	8 191
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 538 703	2 538 703		
Dettes fiscales et sociales	1 180 084	1 180 084		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 800	1 800		
Produits constatés d'avance				
Total	7 092 931	4 857 558	2 227 181	8 191
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	937 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 171 177			
(**) Dont envers les associés				

 NOTES SUR LE BILAN*Charges à payer*

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 816
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 185
Dettes fiscales et sociales	2 398
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 800
Total	100 199

AUTRES INFORMATIONS*Effectif*

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	10	
Employés		
Ouvriers	35	
Total	46	

S.A.S.U. LIMOUSIN TRAVAUX PUBLIQUES

Société Par Actions Simplifiée Unipersonnelle de : 10 000 €

Siège social : 3 rue du Parc de Maison Rouge – 87270 BONNAC-LA-COTE

R.C.S. LIMOGES 803 903 202

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'an 2025, le 30 juin, à 12h, l'associé unique de la société, **SARL LIMGEST**, représentée par son gérant **Mr David LAVAUD** propriétaire de la totalité des actions composant le capital social,

après avoir pris connaissance :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31/12/2024,
- du rapport de gestion du Président
- du rapport du commissaire aux comptes,

a pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION : APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice de :

394 083,84 €

Il donne quitus au Président pour l'exécution de son mandat au titre dudit exercice.

DEUXIÈME DÉCISION : AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de :

394 083,84 €

de la manière suivante :

- Affectation en autres réserves : **394 083,84 €**
- Distribution de dividendes : **0 €**
- Report à nouveau : **0 €**

En conséquence, le poste « autres réserves » est augmenté de **394 083,84 €**.

TROISIÈME DÉCISION : POUVOIRS

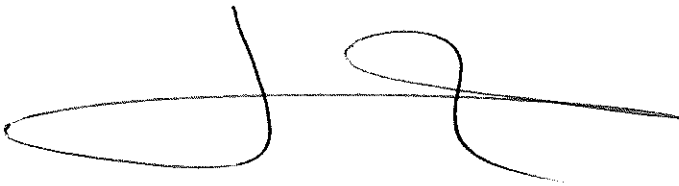
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Fait à Bonnac la Côte, le 30 juin 2025

L'associé unique

SARL LIMGEST

Représentée par son gérant Mr David LAVAUD

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line and a small loop.